

Réf: Dossier N° 073183

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ATZ HEAVEN GROUP » en abrégé « ATZ »

Siège social Bingerville, Bingerville, FEH KESSE CITE  
PROMOGIM, Lot 1, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/11/2021 reçus par Me KONE OUMAR , et enregistrés au CEPICI le 18/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATZ HEAVEN GROUP » en abrégé «  
ATZ »

Objet : Les activités socio-culturelles

- Les événementielles, le management
- La Communication, , la production audiovisuelle, tourneur
- Le Marketing opérationnel
- La formation
- Maison de droit d'auteurs
- La vente et la location de matériels
- L'Import-Export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, FEH KESSE CITE PROMOGIM, Lot 1, Ilot 0

Dirigeant(s) : M ZAMBLE SERGE STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00880 du 25/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07688/GTCA/RC/2022 du 25/02/2022

